

# Les citoyens disent oui à l'école et non à une étude de desserte

**La Brillaz ? Le crédit d'étude pour la route de Chaffeiru a subi un deuxième échec en assemblée, qui accepte un concours d'architecture.**

claudine dubois

Publié le 29 mai 2009

Temps de lecture estimé : 2 minutes

A l'issue d'une assemblée communale marathon qui s'est terminée au-delà de minuit, le casse-tête de la desserte du nouveau quartier de la Grande-Fin, à Lentigny, reste entier. Les 94 citoyen-ne-s présents ont rejeté à une large majorité un crédit d'études de 50 000 fr. Le décor: une zone à bâtir (la Grande-Fin) légalisée par le canton sans accès et desservie par une route étroite qui part du cœur du village et jusqu'ici à l'usage quasi exclusif de ses bordiers. Acte deux: le rejet, en 2006, d'un projet de remaniement parcellaire simplifié qui aurait permis de lotir une desserte. Et le refus des propriétaires des terres qu'un chemin agricole soit aménagé en route d'accès pour les 30 villas futures, dont le PAD est prêt à être mis à l'enquête. Alors que le Service de l'aménagement du territoire (SeCa) et un avis de droit disent en substance que l'accès doit en principe être prévu en zone à bâtir.

## Contexte délicat

C'est dans ce contexte délicat que la commune veut commencer par étudier les possibilités et les limites de la route de Chaffeiru. Mais elle accepte de tenir compte du trafic de chantier et des incidences sur le centre du village. Le syndic Antoine Ruppen l'a confirmé. A la demande de Dominique Romanens, l'intitulé de ce point du tractanda a été modifié dans ce sens. Ce n'était pas assez aux yeux de certains citoyens, dont René Jenny, qui a accusé l'étude de refuser l'étude d'autres variantes de desserte. A l'issue d'un long débat, le Conseil communal se retrouve à la case départ, privé de toute possibilité d'études. La commission financière, qui avait déjà préconisé et obtenu en décembre dernier le refus du budget d'investissements, a eu toute la soirée les deux pieds sur les freins, réclamant le report des investissements tant que l'exercice de la planification financière, en cours, n'était pas terminé. Seuls deux projets urgents ont trouvé grâce à ses yeux: un crédit de 50 000 fr. pour un concours d'architecture pour une nouvelle école à Lentigny et autre de 85 200 fr. pour remettre trois routes (Lentigny-Onnens, Briqueterie à Lentigny et Onnens-Cottens) dans un état acceptable...